



La double adhésion
Association CIRENA - Association Énergie Partagée

Qu'est-ce que c'est ?

L'association **CIRENA** (**C**itoyens en **R**éseaux pour des **E**nergies renouvelables en **N**ouvelle-**A**quitaine se positionne comme un accélérateur de cette transition énergétique citoyenne. Le réseau a initialement été porté par la **coopérative Enercoop** Aquitaine à l'échelle de l'Aquitaine avant d'être étendu, au moment de la ré-organisation régionale, à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

CIRENA mobilise, sensibilise et conseille les citoyen·ne·s, les collectivités, les entreprises, les associations dans nos villes et campagnes. Elle accompagne et forme de manière opérationnelle les collectifs porteurs de projets. Elle les guide pour mettre sur pied des entreprises locales de production d'énergie, fédératrices et vecteurs de résilience. Elle expérimente pour construire dans les territoires les modèles énergétiques, économiques, sociaux et environnementaux de demain. Afin d'aider de partager les connaissances au niveau national, CIRENA et Energie Partagée se sont fédérées proposant ainsi une double adhésion et différents avantages.

Le mouvement Énergie Partagée a été créé en 2010 et souhaite rendre aux citoyens, aux collectivités locales et aux acteurs des territoires, la maîtrise de leur approvisionnement en services énergétiques, par la réduction des besoins et la mobilisation des ressources renouvelables de proximité, dans le souci de la préservation de l'environnement et du sort des générations futures. Ainsi, le mouvement se fait vecteur pour promouvoir le concept de l'énergie citoyenne, sur la base des principes de la Charte Energie Partagée, de développer des outils méthodologiques et financiers nécessaires au développement des projets citoyens et de recenser, de valoriser et de diffuser les expériences.

Grâce à une seule cotisation, vous accédez à l'ensemble des services et pouvez participer à la gouvernance de chaque réseau (assemblées générales, instances de décision).

CIRENA

- 2 journées gratuites*
- **Appui à l'émergence et à la structuration** de projets citoyens
- **Accompagnement personnalisé**
- **Mise à disposition d'outils méthodologiques**
- Participation à des **formations** à des tarifs préférentiels, **webinaires, temps d'échange, et de groupes de travail** répondant aux attentes locales
- Inscription à la **gazette mensuelle** sur les actualités du réseau régional
- **Mise en relation** avec des pairs et des partenaires œuvrant pour les énergies citoyennes
- **Interventions** de sensibilisation « grand public » sur les énergies citoyennes sur votre territoire (table ronde, conférence, animation, etc.)
- **Représentation au niveau régional** dans le cadre d'actions de plaidoyer
- **Participation aux rencontres régionales**



Energie Partagée

- Accès à **un espace de ressources** regroupant des supports techniques, méthodologiques et de communication
- Inscription à la **liste de discussion nationale, la newsletter** et possibilité d'intégrer les **groupes de travail nationaux**
 - **Représentation au niveau national** dans le cadre d'actions de plaidoyer
 - Participation à des **formations** à des tarifs préférentiels, **webinaires**, etc.
- **Participation aux rencontres nationales**
- **Visibilité du projet au niveau national**
- **Mise en relation partenaire** (assurance MAÏF, soutien financier (EPI, EnRciT, La Nef))

* : les 2 journées gratuites sont à définir avec le/la chargé.e de missions. Elles peuvent correspondre à des journées d'accompagnement ou des interventions (animation, formation) sur le territoire.

Grille tarifaire :

| Public | Description | Montant de la cotisation | Plancher | Plafond |
|-----------------------|-------------------|---------------------------|----------|---------|
| Collectivités locales | | 2c€/habitants (pop.INSEE) | 50 € | 1 000 € |
| Porteur de projets | En développement | 50 € | - | - |
| | En exploitation | 0,5% du CA annuel | 50 € | 1 000 € |
| Partenaires | 1 à 4 salarié.es | 100 € | - | - |
| | 5 à 10 salarié.es | 250 € | - | - |
| | > 10 salarié.es | 400€ | - | - |

Partenaires : Association (structure d'accompagnement) avec salarié ou structure privée (BE, développeur, SEM, etc.)

Comment faire pour adhérer :

- Lire la charte de l'énergie citoyenne (d'Energie Partagée) en suivant le lien : <https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2015/11/charte-energie-partagee.pdf>
- Remplir le bulletin d'adhésion et le renvoyer à CIRENA
- Créer une fiche « mon compte » en suivant le lien : <https://energie-partagee.org/monter-projet/adherer/gestion-adhesions-energie-partagee-association/>
- Pour plus d'informations, visitez les sites internet :
CIRENA : <https://cirena.fr/>
Energie Partagée : <https://energie-partagee.org/monter-projet/adherer/>
- Si vous possédez un projet, créer une fiche projet en suivant la notice : <https://energie-partagee.org/ajouter-projet/>

Une fois le bulletin d'inscription rempli et la fiche moncompte, vous recevrez un appel à cotisation pour l'année en cours. Une fois le paiement effectué, vous recevrez un reçu.

Les outils auxquels vous aurez accès grâce à l'adhésion :

- Espace adhérent sur le site d'Energie Partagée
- Liste « adhérent national »
- Liste « adhérent régional »
- Liste « gazette régionale »
- Un contact direct avec le.a chargé.e de missions de votre secteur



Bulletin d'adhésion 2023 :
Association CIRENA - Association Énergie Partagée

Nom de la structure adhérente

Objet de la structure :

Type de structure :

- Collectivité Structures citoyennes Partenaire

Partenaire : structures associatives d'accompagnement avec salarié ou structure privée (BE, développeur, SEM, etc.)

- Autre, précisez :

Si vous avez coché :

Collectivités : nombre d'habitants :

numéro SIRET :

Structures citoyennes : en émergence en développement en exploitation

Si en exploitation : chiffre d'affaire n-1 :

Partenaires : nombre de salarié.es : 1 à 4 5 à 10 plus de 10

Structure juridique :

- Association Collectivité SAS SCIC SAS Autres :

Coordonnées grand public :

Adresse : 84 rue Maryse Bastié

Complément :

Code postal : Ville :

Site internet :@.....

Mail grand public :

Téléphone grand public :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

Personnes de contact sur les sujets d'énergie citoyenne :

Trois personnes peuvent être inscrites à la liste de discussion des adhérents, auront accès à l'espace adhérents, recevront les informations sur les formations et webinaires et recevront les lettres d'informations du réseau régional et national.

1 Nom..... Prénom.....
Email..... Téléphone.....

2 Nom..... Prénom.....
Email..... Téléphone.....

3 Nom..... Prénom.....
Email..... Téléphone.....

Personne contact pour l'administration :

Cette personne sera l'interlocutrice pour la réception du reçu de cotisation et les questions de règlement d'adhésion.

Nom : Prénom :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

En qualité de représentant de la structure mentionnée, nous adhérons à la charte d'Énergie Partagée.

Nous nous engageons à partager nos connaissances et nos expériences afin d'enrichir l'intelligence collective et essayer de nouveaux projets.

En adhérent aux deux réseaux, nous nous engageons à participer à leur gouvernance.

Fait à :

Le :

Signature :

Modes de règlement :

Par chèque joint à l'ordre de Association CIRENA
A envoyer à : CIRENA - Chez Enercoop Aquitaine
Darwin Ecosystème
87 Quai des Queyries
33100 Bordeaux

Par virement *en indiquant le nom de votre structure*
IBAN : FR76 4255 9000 4141 0200 4827 289
code BIC : CCOPFRPPXXX